



LIGNE NOUVELLE
**Montpellier
Perpignan**

DOSSIER D'ENQUÊTE PRÉALABLE A L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DES INTERVENTIONS PRÉPARATOIRES DE LA PHASE 1

PIECE C : ÉTUDE D'IMPACT
VOLUME 3 : ÉTAT INITIAL GLOBAL DE
L'AIRE D'ETUDE ET DES MILIEUX
SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AFFECTÉS
PAR LE PROJET
PARTIE 2/2



SEPTEMBRE 2025



SOMMAIRE

PIÈCE C – VOLUME 3 – PARTIE 1 :

PRÉAMBULE

CHAPITRE I : PRESENTATION DES TERRITOIRES TRAVERSES

CHAPITRE II : ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

1. L'environnement physique

2. Le patrimoine naturel et biologique

PIÈCE C – VOLUME 3 – PARTIE 2 :

CHAPITRE II : ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

3. L'agriculture, la viticulture et la sylviculture

4. L'environnement humain

5. Le patrimoine historique et culturel et le paysage

6. La synthèse géographique des enjeux et les interrelations à l'échelle de la zone d'étude, pour le scénario de référence

7. L'évolution probable de l'environnement en l'absence de mise en œuvre du projet

8. Les facteurs susceptibles d'être affectés de manière notable par le projet

3. L'AGRICULTURE, LA VITICULTURE ET LA SYLVICULTURE 5

3.1. Le contexte agricole et viticole à l'échelle des départements 5

3.1.1. La géologie et le climat : facteurs essentiels du potentiel agronomique des sols 5

3.1.2. Contexte agricole et viticole à l'échelle de la Zone de Passage Préférentielle (ZPP) 20

3.2. La sylviculture 46

3.2.1. Le contexte sylvicole régional et départemental 46

3.2.2. Les espaces forestiers dans la zone d'étude 47

3.2.3. Les différentes formes de propriété des espaces forestiers de la zone d'étude 50

3.2.4. Les documents de gestion des forêts 50

3.2.5. Les enjeux des espaces forestiers de la zone d'étude 55

3.2.6. Les équipements de lutte contre le risque d'incendies 69

3.3. Synthèse sur l'agriculture, la viticulture et la sylviculture dans la zone d'étude 70

3.3.1. L'agriculture et la viticulture 70

3.3.2. La sylviculture 71

4. L'ENVIRONNEMENT HUMAIN 72

4.1. La population 72

4.1.1. Le contexte régional 72

4.1.2. Les territoires de vie de la zone d'étude (ZPP) 72

4.1.3. La densité de population au sein de la zone d'étude (ZPP) 74

4.1.4. La croissance démographique 74

4.1.5. Structure démographique des populations 75

4.2. Le bâti et l'habitat 76

4.2.1. Le contexte régional 76

4.2.2. Le programme local de l'habitat (PLH) 76

4.2.3. L'occupation des logements au sein de la zone d'étude 76

4.2.4. Les types de résidences 77

4.3. L'organisation des territoires de la zone d'étude et l'urbanisme 77

4.3.1. Les outils de planification territoriale 80

4.3.2. Les zones urbaines dans la zone d'étude 89

4.3.3. La synthèse des principaux enjeux de dynamique urbaine de la zone d'étude 91

4.4. Les Servitudes d'Utilité Publique 93

4.5. L'emploi et les activités économiques 96

4.5.1. La place de l'Occitanie dans le contexte économique français 96

4.5.2. Les caractéristiques de l'emploi 97

4.5.3. Les zones d'activités économiques de la zone d'étude 99

4.6. Les déplacements, réseaux et équipements 101

4.6.1. Les documents de planification et de gestion des politiques de déplacement 101

4.6.2. Les infrastructures de transport 103

4.6.3. Les réseaux de transport d'énergie et de télécommunications 112

4.6.4. Les équipements divers 114

4.7. Les risques technologiques 120

4.7.1. Le risque industriel 121

4.7.2. Le risque rupture de barrage 124

4.7.3. Le Transport de Matières Dangereuses 126

4.8. L'ambiance sonore 127

4.8.1. Notions d'acoustique 127

4.8.2. Contexte réglementaire 127

4.8.3. Description de l'état initial 129

4.9. Les vibrations 138

4.9.1. Les notions fondamentales 138

4.9.2. Le contexte normatif 138

4.9.3. La caractérisation de l'état initial vibratoire 138

4.10. La qualité de l'air 143

4.10.1. Le contexte réglementaire 143

4.10.2. Émissions polluantes dans la région 149

4.10.3. Sources d'émissions sur les communes de la zone d'étude 154

4.10.4. Qualité de l'air 154

4.11. Les odeurs 160

4.12. Les émissions lumineuses 160

4.13. Le tourisme et les loisirs 160

4.13.1. Le contexte de la zone d'étude 160

4.13.2. Les sites et équipements touristiques et de loisirs de la zone d'étude 161

4.13.3. Les activités liées à la chasse et à la pêche 164

4.14. Synthèse sur l'environnement humain du scénario de référence 165

5. LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL ET LE PAYSAGE 166

5.1. Le patrimoine historique et culturel 166

5.1.1. Rappels réglementaires sur la protection du patrimoine historique et culturel 166

5.1.2. Présentation du patrimoine historique et culturel de la zone d'étude 169

5.2. Le paysage 175

5.2.1. Les macro-entités paysagères 175

5.2.2. Les entités paysagères 178

5.2.3. Les séquences paysagères 183

5.3. Synthèse du patrimoine historique et culturel et du paysage du scénario de référence 189

6. LA SYNTHÈSE GÉOGRAPHIQUE DES ENJEUX ET LES INTERRELATIONS A L'ÉCHELLE DE LA ZONE D'ÉTUDE, POUR LE SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE 190

6.1. L'approche macrosystémique des interrelations 190

6.1.1. Contexte général macrosystémique 190

6.1.2. Interrelations macrosystémiques 190

6.1.3. Illustration de l'approche macrosystémique 192

6.2. L'approche géographique des enjeux et interrelations.....	194
6.2.1. Le Massif de la Gardiole et le bassin de Thau	194
6.2.2. Les vallées de l'Hérault, de l'Orb et de l'Aude.....	202
6.2.3. Le Piémont des Corbières.....	213
6.2.4. La Plaine du Roussillon.....	219
7. L'EVOLUTION PROBABLE DE L'ENVIRONNEMENT EN L'ABSENCE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	224
8. LES FACTEURS SUSCEPTIBLES D'ETRE AFFECTES DE MANIERE NOTABLE PAR LE PROJET	225
TABLE DES ILLUSTRATIONS	226

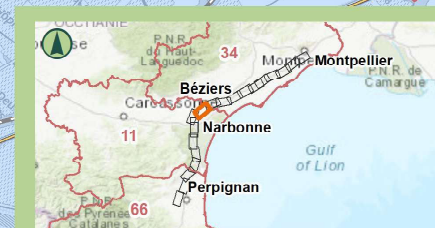
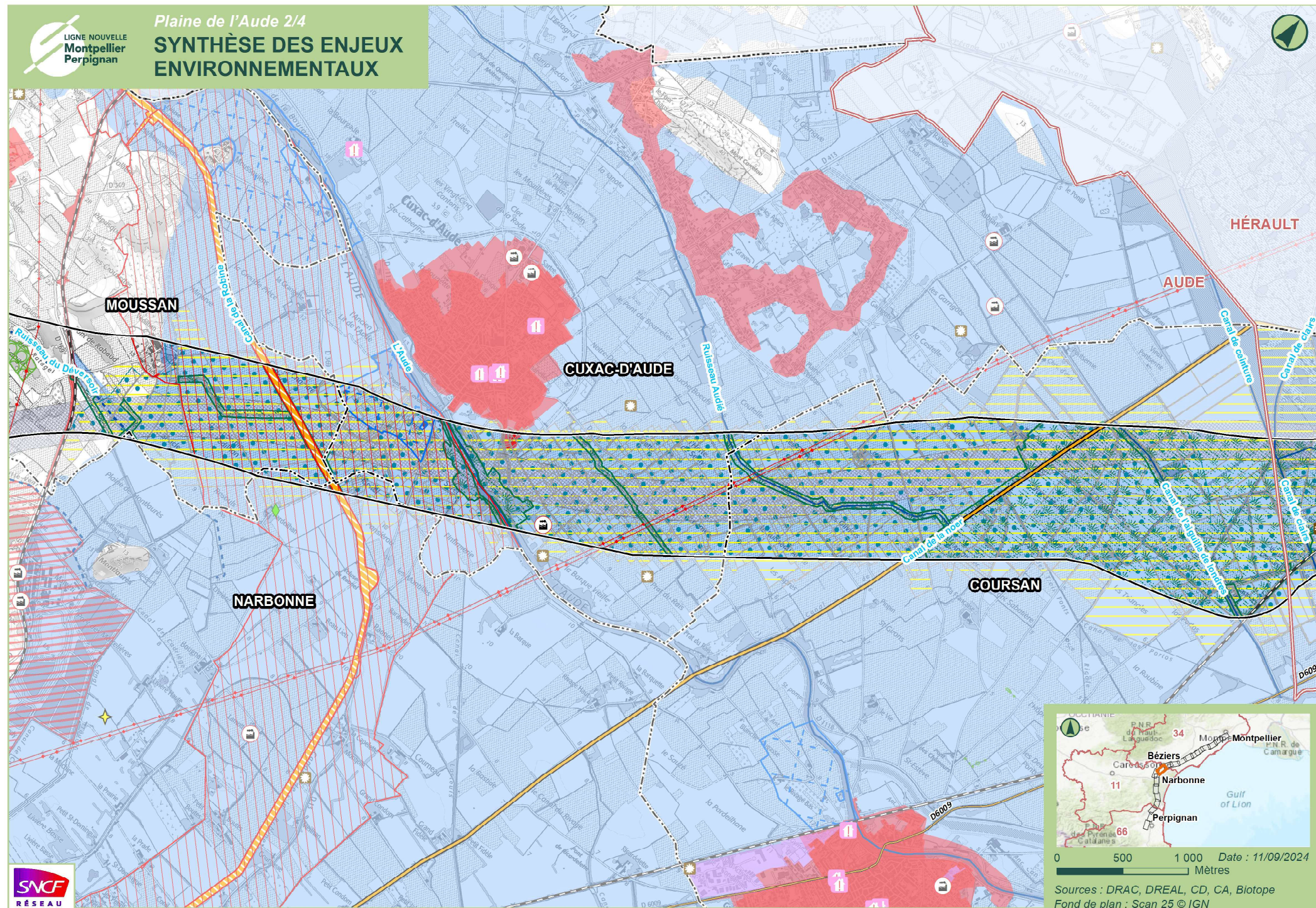
Pour mémoire, comme indiqué dans le Volume 0 - Guide de lecture, les nouveaux éléments et informations actualisés de cette version de l'étude d'impact, en comparaison avec la version soumise à enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de la phase 1, sont indiqués par des liserés bleu clair en bordure gauche, comme c'est le cas ici.

Lorsque les ajouts correspondent à un chapitre entier, le titre du chapitre lui-même est indiqué avec une trame de fond bleu clair.

Par ailleurs, la phase 2 du projet LNMP doit faire l'objet de nouvelles concertations avec le territoire en 2025 - 2026, pour réinterroger les fonctionnalités de mixité ou non sur la section Béziers – Perpignan.

Ces concertations sont susceptibles de faire évoluer les fonctionnalités donc potentiellement la conception du projet phase 2.

A ce stade, le projet LNMP phase 2 présenté dans la présente étude d'impact jointe à la demande d'autorisation environnementale des interventions préparatoires de la phase 1 reste le même que celui présenté lors de l'enquête publique préalable à la DUP de la phase 1.



0 500 1 000 Mètres Date : 11/09/2024

Sources : DRAC, DREAL, CD, CA, Biotope
Fond de plan : Scan 25 © IGN



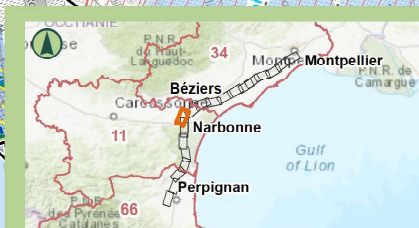
MONTREDON-DES-CORBIÈRES

NÉVIAN

MARCORIGNAN

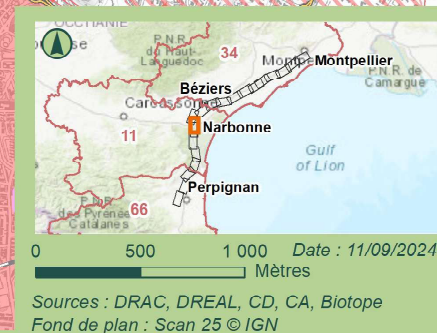
MOUSSAN

NARBONNE



0 500 1 000 Mètres Date : 11/09/2024

Sources : DRAC, DREAL, CD, CA, Biotope
Fond de plan : Scan 25 © IGN



6.2.3. Le Piémont des Corbières

Le contraste entre le Piémont des Corbières et la plaine du Roussillon est saisissant. Ici, le Massif des Corbières orientales vient mourir sur les rives de la Méditerranée en un relief typique des pays calcaires : plateaux, falaises, crêts, ... La nature calcaire de ces terrains les rend susceptibles aux effondrements liés à la présence de formations souterraines karstiques ou gypseuses.

Dans ces terrains où les écoulements d'eau sont rapides, les nappes présentent une très forte vulnérabilité. L'aquifère demeure toutefois peu exploité, malgré la présence du captage de Treilles dont le Périmètre de Protection Rapprochée intercepte l'aire d'étude. En revanche, dans les vallées alluviales, la nappe des alluvions quaternaires est exploitée, par exemple par le captage prioritaire de Sigean.

En surface, de nombreux cours d'eau s'écoulent depuis le Piémont vers les étangs littoraux de Bages-Sigean et Salses-Leucate, situés à l'Est de l'aire d'étude. Soumis à un régime climatique méditerranéen, ces cours d'eau engendrent des risques d'inondation, en particulier dans la partie aval de la Berre, à Sigean.

Ce milieu plus exigeant, soumis à un risque d'incendie important, a freiné l'exploitation des terrains par l'Homme et permis le maintien d'une faune et d'une flore méditerranéennes typiques, dont la richesse a été reconnue par plusieurs classements au titre de Natura 2000 : ZPS des Basses Corbières, ZPS de l'Etang de La Palme, ZPS des Etangs du Narbonnais et ZPS des Corbières Orientales. Les Espaces Naturels Sensibles y sont nombreux : aux Plats de Fitou, à hauteur de Roquefort-des-Corbières, à l'Ouest des Etangs de La Palme et de Bages-Sigean, et enfin au droit du Massif de Fontfroide. Une grande partie de l'aire d'étude est par ailleurs située au sein du PNR Narbonnaise en Méditerranée.

Les enjeux écologiques sont variés : ils sont liés à la fois aux zones de garrigues et aux cours d'eau et à leurs forêts riveraines. Les cours d'eau accueillent en effet des poissons migrateurs, et en particulier l'Anguille. La Berre, le Rieu de Roquefort et le Rieu de La Palme sont par ailleurs classés cours d'eau à frayères. Plusieurs zones humides présentent un enjeu fort, notamment en bordures des cours d'eau telle la Berre au niveau des vignes d'Abal et de Villefarse.

Sur ces terrains exigeants, l'agriculture s'est tout de même fait une place, essentiellement par le biais de la viticulture. Les productions ont atteint une certaine renommée sous les appellations Corbière ou Fitou. Les forêts, principalement communales, sont également nombreuses malgré le risque d'incendie. Les principales sont localisées dans la partie Sud du Piémont.

Les terrains du Piémont surplombant la Méditerranée, bien que peu favorables à l'agriculture, ont depuis longtemps été occupés par l'Homme, qui y a établi nombre de sites importants, utilisant les reliefs comme autant de positions stratégiques. Ainsi, les sites archéologiques sont nombreux, et les monuments historiques d'importance : Chapelle Saint-Aubin, Chapelle Saint-Pancrace, Oppidum de Pech Maho, ou encore Abbaye de Fontfroide (site classé).

Le paysage, varié dans cette zone de transition entre les Corbières et les étangs et la plaine littorale, présente des enjeux importants : bocage de Sigean, vallée de la Berre, mais également proximité des bourgs de Peyriac-de-Mer et Bages.

Si l'urbanisation est ici restée plus diffuse que dans les plaines au Sud et au Nord, les hameaux et mas sont nombreux, et le bourg de Roquefort-des-Corbières est situé à proximité de l'aire d'étude. Et dans ce territoire reliant des zones de plaines littorales fortement peuplées, les infrastructures, disposées selon un axe Nord-Sud, sont nombreuses : autoroute A9, lignes électriques à haute tension ou encore gazoducs.

Les activités touristiques sont également diversifiées. Au côté des loisirs traditionnels que sont la chasse et la pêche, la randonnée s'est développée dans les Corbières. Et les sites touristiques d'importance ne manquent pas à proximité de l'aire d'étude : Château féodal de Fitou, Chapelle de Saint-Pancrace, Route des Vins, Les Chemins de Fitou, Réserve africaine de Sigean, Oppidum de Pech Maho et Abbaye de Fontfroide, pour ne citer que les principaux, qui contribuent à la renommée du secteur.

Général

-  Limite départementale
-  Zone de Passage Préférentielle phase 1
-  Limite communale
-  Zone de Passage Préférentielle phase 2

Milieu physique

-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Zone inondable
-  Périmètre de protection de Captage d'alimentation en Eau potable (AEP) immédiate ou rapprochée
-  Vulnérabilité de la ressource en eaux souterraines - Forte et Très forte

Milieu naturel

-  Zone humide avérée

Enjeux inventaire Habitats espèces

-  Majeurs
-  Très forts
-  Forts
-  Zone d'inventaire

Milieu humain

Équipement

-  Site d'hébergement touristique et site de loisirs
-  Equipement divers
-  Etablissement sensible
-  Parc photovoltaïque
-  SEVESO
-  Carrières

Réseau

-  Poste électrique
-  Réseau électrique (HT/THT)
-  Gazoduc
-  Autoroute
-  Nationale
-  Départementale
-  Réseau ferré existant

Zonage d'urbanisme

-  Zone d'activité existante
-  Zone d'activité future
-  Zone urbanisée
-  Zone à urbaniser
-  Espace Boisé Classé

Enjeu agricole et viticole

-  Enjeu très fort

Patrimoine et paysage

-  Patrimoine UNESCO
-  Site classé
-  Site inscrit
-  Site Patrimonial Remarquable
-  Voie Domitienne

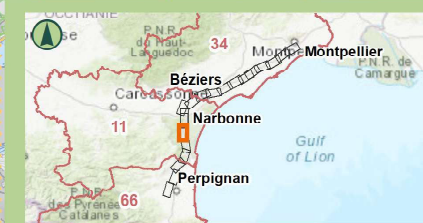
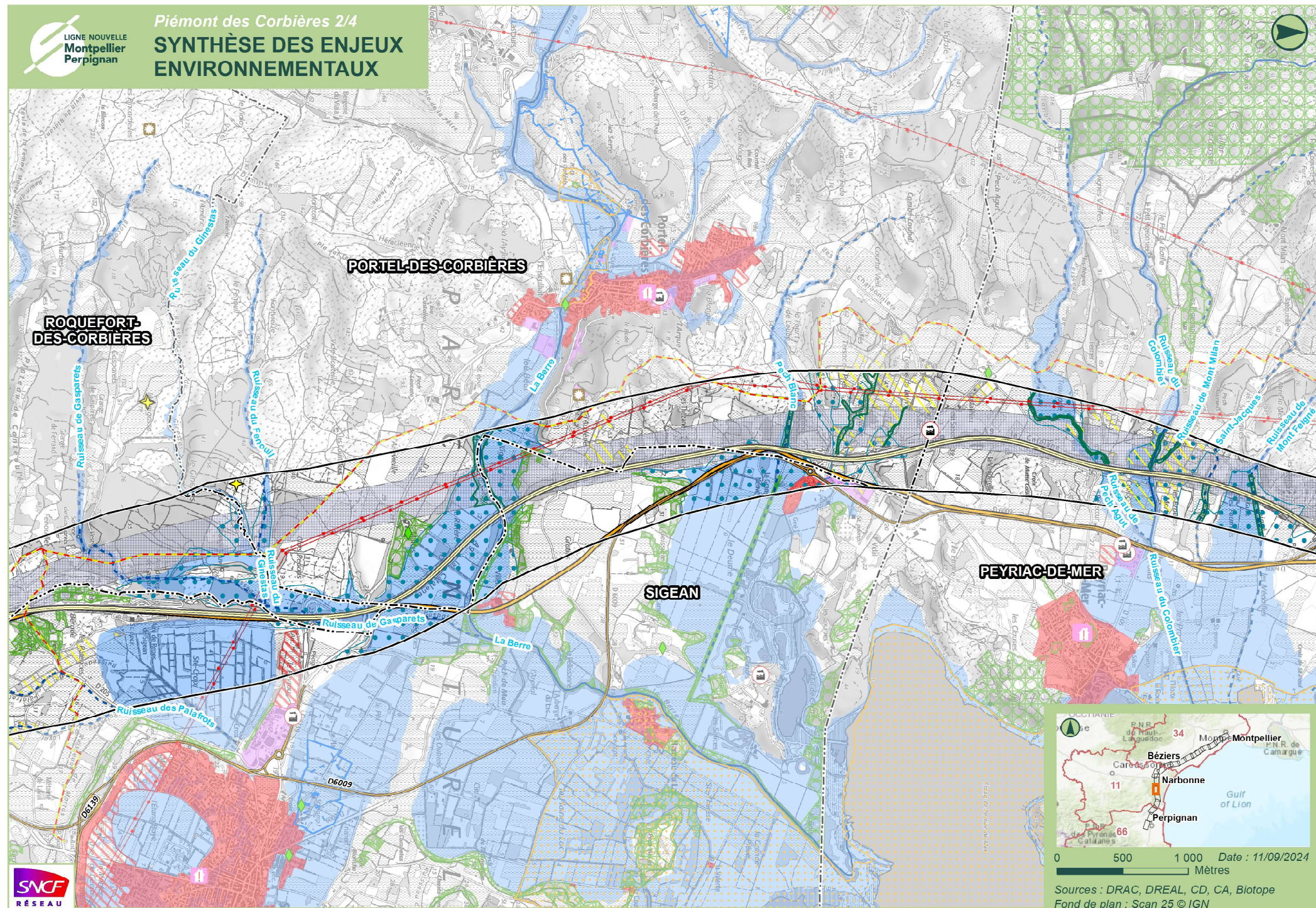
Monument historique et périmètre de protection :

-  Classé / Partiellement Classé
-  Inscrit / Partiellement inscrit
-  Classé - Inscrit / Partiellement Classé-Inscrit



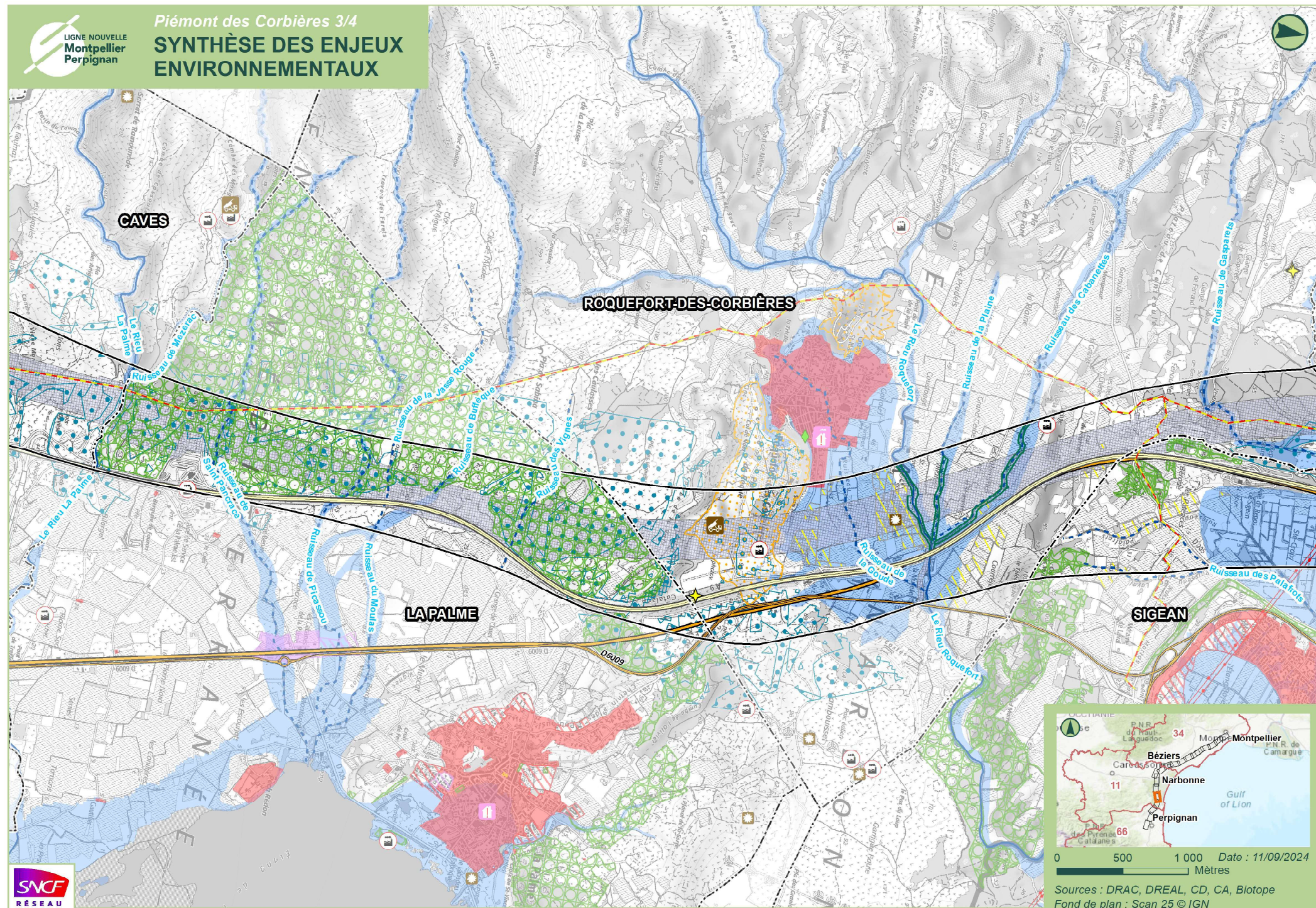


Piémont des Corbières 2/4 SYNTHÈSE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



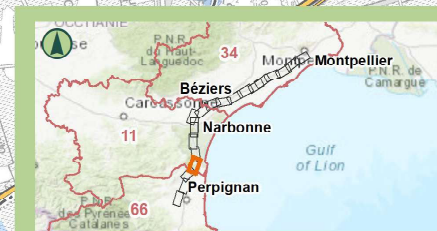
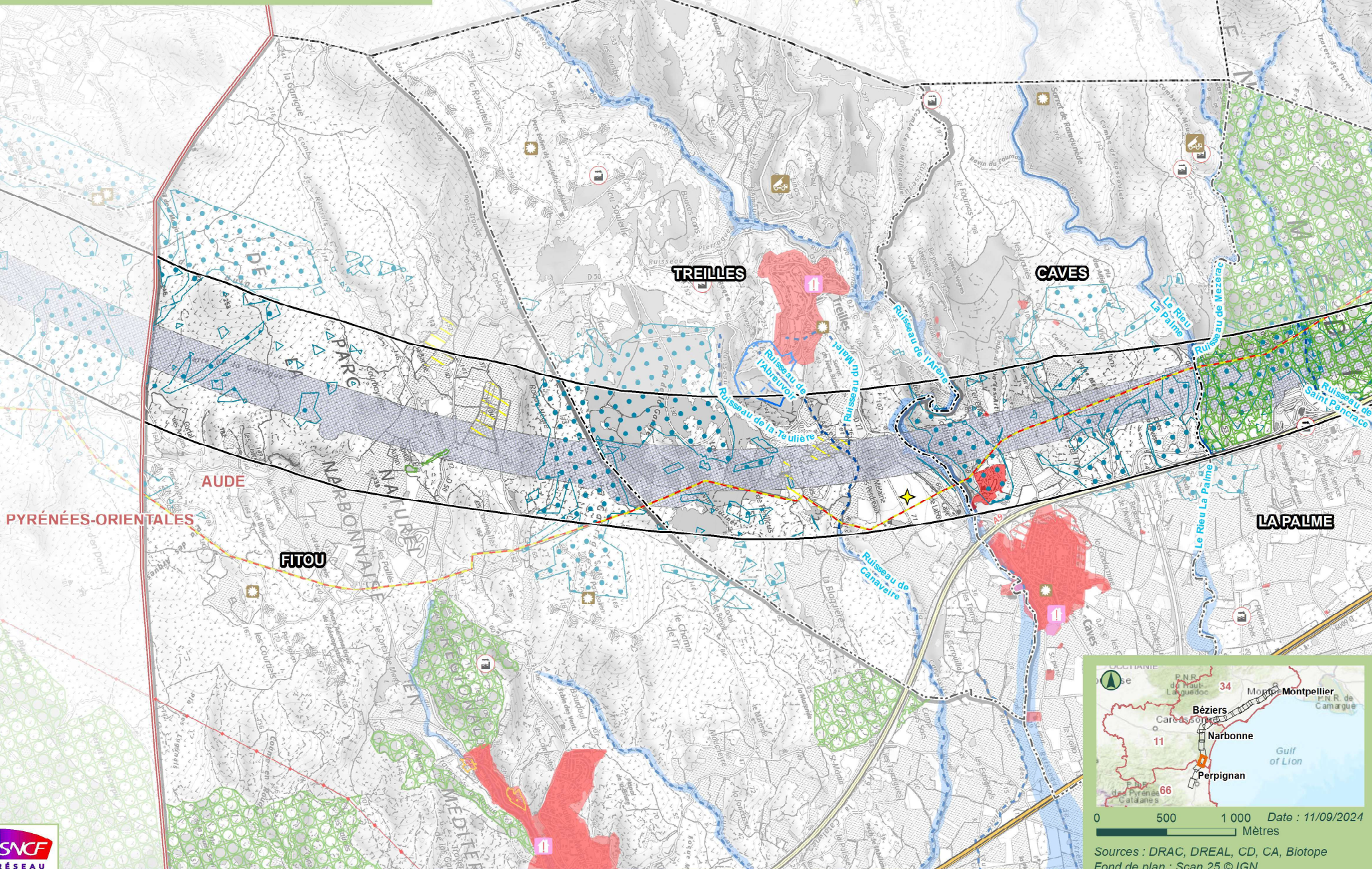
0 500 1 000 Mètres Date : 11/09/2024

Sources : DRAC, DREAL, CD, CA, Biotope
Fond de plan : Scan 25 © IGN



0 500 1 000 Mètres Date : 11/09/2024

Sources : DRAC, DREAL, CD, CA, Biotope
Fond de plan : Scan 25 © IGN



0 500 1 000 Mètres Date : 11/09/2024

Sources : DRAC, DREAL, CD, CA, Biotope
Fond de plan : Scan 25 © IGN

6.2.4. La Plaine du Roussillon

La Plaine du Roussillon constitue une entité géographique bien délimitée : cette plaine littorale bordée par la Méditerranée à l'Est est également bordée de reliefs sur ses trois autres côtés. Vers le Nord, elle se fonde dans les premiers reliefs du Piémont des Corbières.

Cette plaine alluviale est constituée par les alluvions quaternaires apportées par plusieurs fleuves côtiers dont les principaux sont l'Agly, la Têt et la Basse. Malgré l'aménagement de ces cours d'eau, elle reste soumise à un risque d'inondation élevé, en particulier au sein des larges zones inondables de l'Agly et de la Têt.

La principale ressource en eau potable est intimement liée au fonctionnement des eaux de surfaces : il s'agit de la nappe des alluvions quaternaires. Celle de l'Agly alimente en particulier deux captages pour l'alimentation en eau potable.

Du fait de son relief plat, la Plaine du Roussillon a depuis longtemps accueilli des implantations humaines, ce dont témoignent les nombreux sites archéologiques, dont le plus important au sein de la zone d'étude est le site Mona à Rivesaltes.

L'ancienneté et l'étendue de l'occupation de la plaine par l'homme a réduit la part du milieu naturel à la portion congrue : les principaux enjeux écologiques sont par conséquent très localisés :

- soit aux abords des principaux cours d'eau occupés par des ripisylves à fort enjeu ou directement dans les cours d'eau, qui accueillent une espèce migratrice symbolique - l'Anguille - et hébergent des frayères pour la Blennie fluviatile ou encore le Barbeau méridional ;
- soit dans des secteurs où l'agriculture a cédé du terrain, comme dans les friches de Mas Peixot qui accueillent une petite colonie de la rare Alouette calandre, ou au sein du Camp militaire du Maréchal Joffre. C'est à la limite Nord de cette plaine, aux abords Sud des Corbières que se concentrent l'essentiel des enjeux écologiques, en particulier au sein de la Zone de Protection Spéciale des Basses Corbières. Les secteurs préservés de garrigue et les parcelles agricoles proches, notamment à l'Ouest de Salses-le-Château, accueillent en effet une avifaune riche typique des zones méditerranéennes.

Si les espaces naturels sont si peu présents, c'est que l'Homme a depuis longtemps utilisé les sols fertiles et irrigables des vallées, en particulier ceux des terrasses de l'Agly et de la Têt pour diverses productions agricoles : la viticulture avant tout (plus de 70 % des surfaces agricoles), désormais sous AOC des Côtes du Roussillon, et dont la renommée est surtout assurée par l'appellation Rivesaltes. Mais également l'arboriculture, sous la forme de vergers d'abricotiers, d'oliviers, et plus récemment, d'amandiers et de chênes truffiers, et enfin le maraîchage de légumes de plein champ (melon en particulier). Toutefois, dès l'amorce de la transition vers le massif des Corbières, les sols deviennent pauvres et insuffisamment arrosés pour permettre à l'agriculture de se développer dans de bonnes conditions.

Si l'agriculture est dominante dans la plaine du Roussillon, elle a toutefois dû céder du terrain à l'urbanisation. Le bâti agricole diffus cède du terrain face à l'extension des zones pavillonnaires, symbole d'un mitage péri-urbain important du fait de la proximité de l'agglomération perpignanaise. Outre des secteurs habités, en particulier au Soler et à Rivesaltes, l'aire d'étude est également marquée par la présence d'activités économiques, telles la Zone d'Activité de Sainte-Eugénie au Soler, et est couverte par le Plan de Prévention des Risques Technologiques du site Titanobel à Opoul-Périllos. Un second PPRT est en cours pour le site du Camp militaire du Maréchal Joffre à Rivesaltes. Les grandes infrastructures qui irriguent ces territoires urbains ou en cours d'urbanisation sont également très présentes dans la plaine : Autoroute A9, RN116, routes départementales structurantes, mais également voie ferrée et lignes électriques à haute tension traversent le paysage du Nord au Sud et d'Ouest en Est.

Dans ce territoire soumis à une forte pression d'aménagement, les enjeux patrimoniaux et paysagers sont peu nombreux. En effet, alors que les sites archéologiques sont nombreux, aucun monument historique n'est situé dans l'aire d'étude. Les principaux enjeux paysagers concernent le cadre de vie des habitants des vallées de l'Agly et la Têt, ainsi que le piémont Sud des Corbières, où la ligne de crête entre Opoul et Salses-le-Château en particulier est visible depuis le Château de Salses.

La valorisation touristique de ce territoire est limitée à la pratique de la randonnée, au Nord de la plaine, là où elle s'élève vers les Corbières, ainsi qu'à la découverte du vignoble.

Général

-  Limite départementale
-  Zone de Passage Préférentielle phase 1
-  Limite communale
-  Zone de Passage Préférentielle phase 2

Milieu physique

-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Zone inondable
-  Périmètre de protection de Captage d'alimentation en Eau potable (AEP) immédiate ou rapprochée
-  Vulnérabilité de la ressource en eaux souterraines - Forte et Très forte

Milieu naturel

-  Zone humide avérée

Enjeux inventaire Habitats espèces

-  Majeurs
-  Très forts
-  Forts
-  Zone d'inventaire

Milieu humain

Équipement

-  Site d'hébergement touristique et site de loisirs
-  Equipement divers
-  Etablissement sensible
-  Parc photovoltaïque
-  SEVESO
-  Carrières

Réseau

-  Poste électrique
-  Réseau électrique (HT/THT)
-  Gazoduc
-  Autoroute
-  Nationale
-  Départementale
-  Réseau ferré existant

Zonage d'urbanisme

-  Zone d'activité existante
-  Zone d'activité future
-  Zone urbanisée
-  Zone à urbaniser
-  Espace Boisé Classé

Enjeu agricole et viticole

-  Enjeu très fort

Patrimoine et paysage

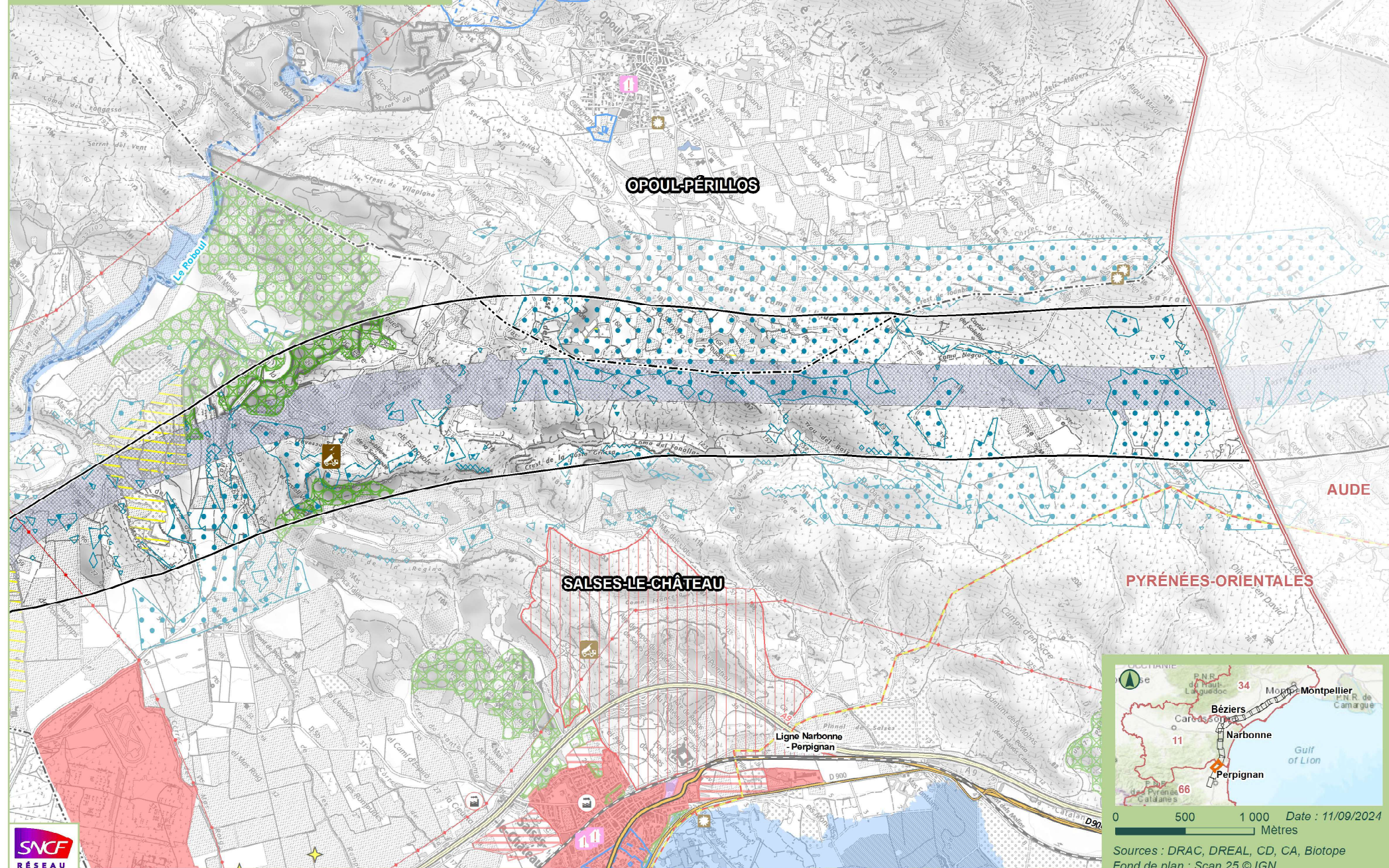
-  Patrimoine UNESCO
-  Site classé
-  Site inscrit
-  Site Patrimonial Remarquable
-  Voie Domitienne

Monument historique et périmètre de protection :

-  Classé / Partiellement Classé
-  Inscrit / Partiellement inscrit
-  Classé - Inscrit / Partiellement Classé-Inscrit



Plaine du Roussillon 1/3 SYNTHÈSE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



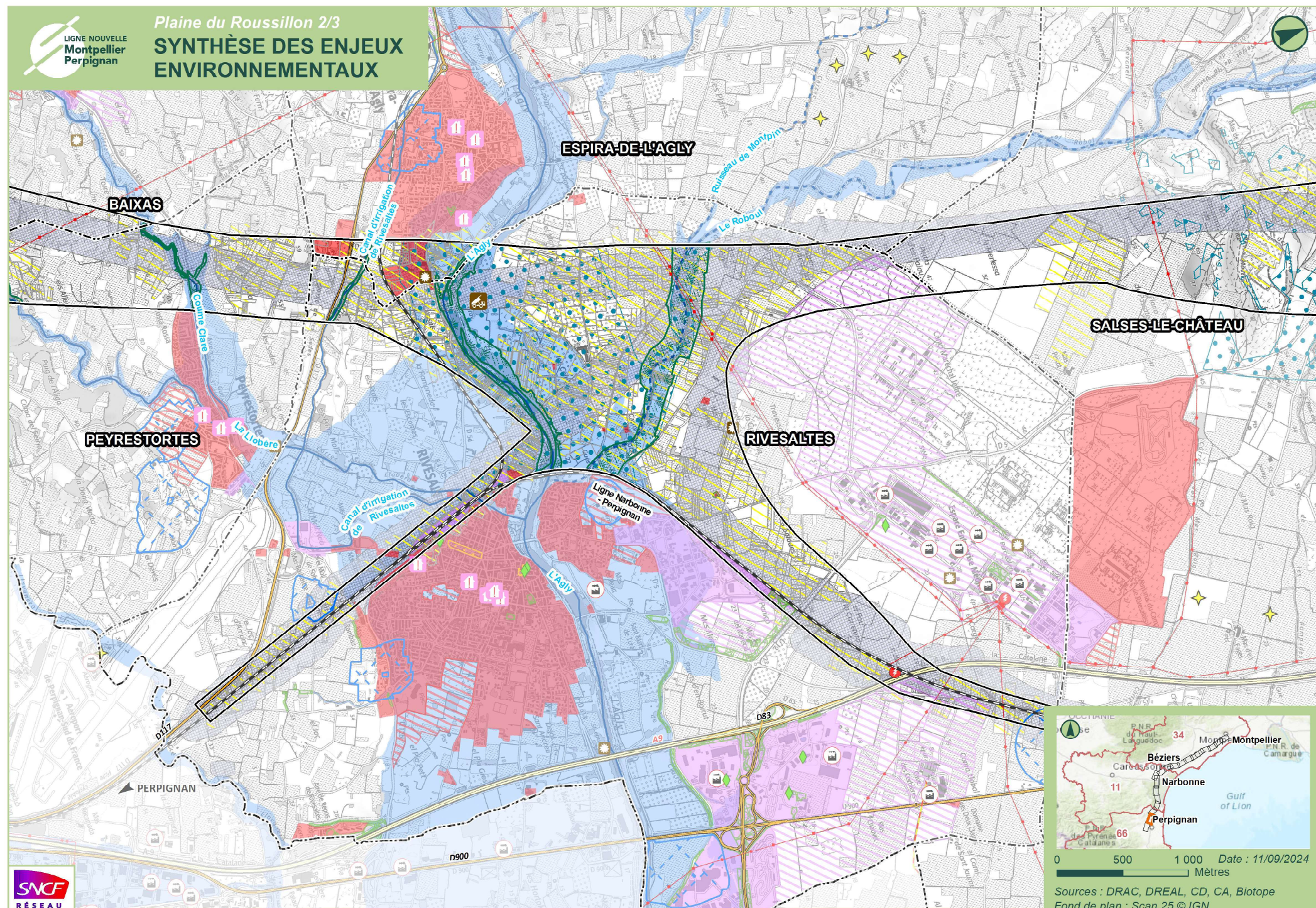
0 500 1 000 Mètres Date : 11/09/2024

Sources : DRAC, DREAL, CD, CA, Biotope
Fond de plan : Scan 25 © IGN





Plaine du Roussillon 2/3 SYNTHÈSE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

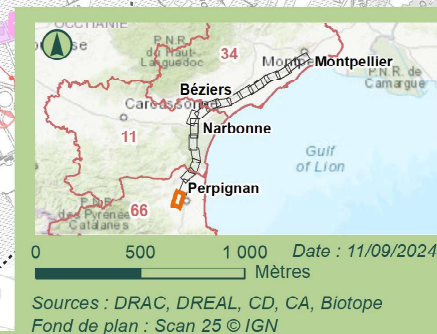
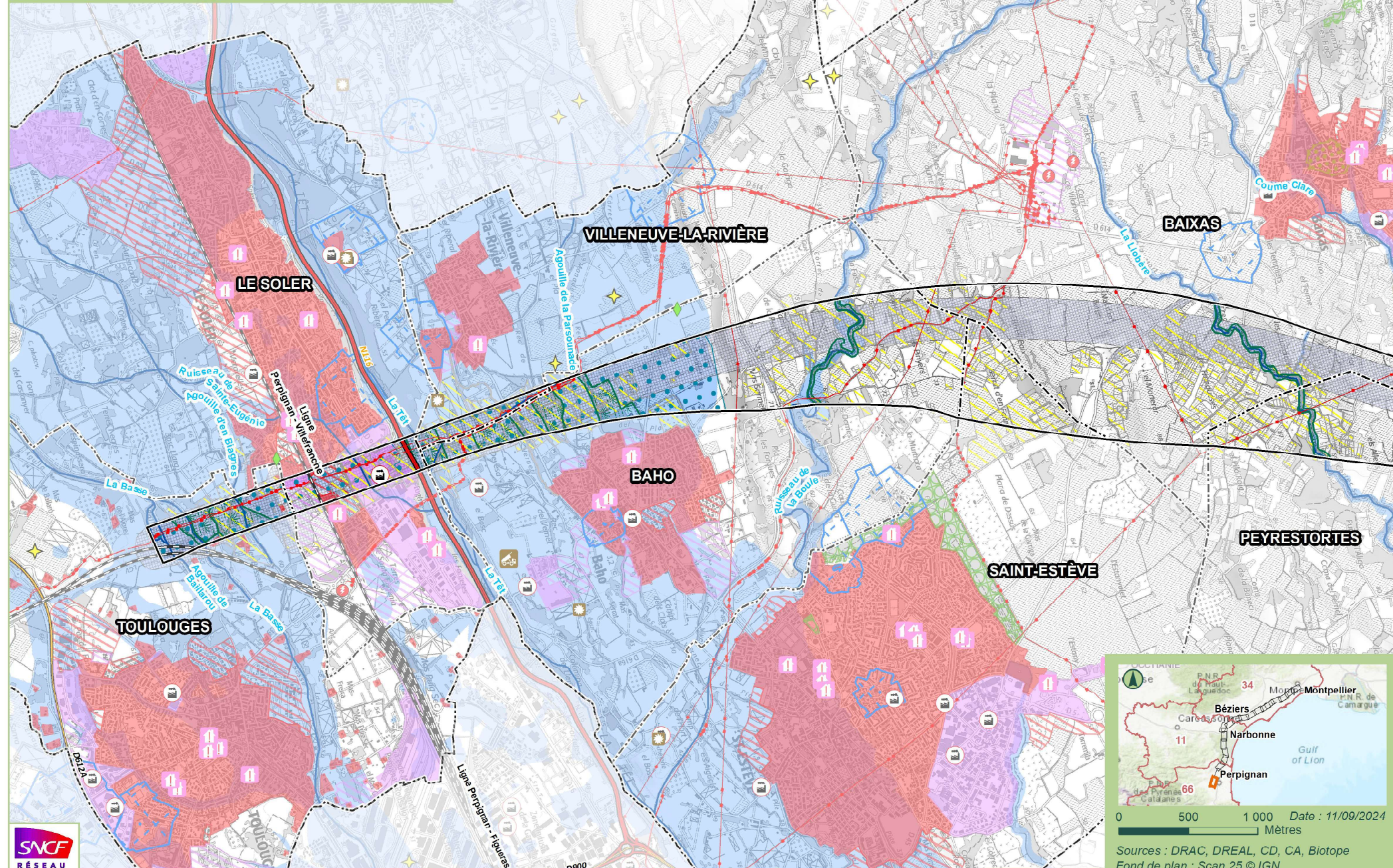


0 500 1 000 Mètres
Date : 11/09/2024
Sources : DRAC, DREAL, CD, CA, Biotope
Fond de plan : Scan 25 © IGN





Plaine du Roussillon 3/3 SYNTHÈSE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



Sources : DRAC, DREAL, CD, CA, Biotope
Fond de plan : Scan 25 © IGN

7.L'ÉVOLUTION PROBABLE DE L'ENVIRONNEMENT EN L'ABSENCE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

L'article R122-5-II-3 du code de l'environnement indique que l'étude d'impact comporte « une description des aspects pertinents de l'état actuel de l'environnement, dénommée "scénario de référence", et de leur évolution en cas de mise en œuvre du projet ainsi qu'un aperçu de l'évolution probable de l'environnement en l'absence de mise en œuvre du projet, dans la mesure où les changements naturels par rapport au scénario de référence peuvent être évalués moyennant un effort raisonnable sur la base des informations environnementales et des connaissances scientifiques disponibles ».

 Afin de faciliter leur analyse comparative, le choix a été fait, pour la rédaction de la présente étude d'impact, de positionner au sein du Volume 5 « Analyse globale des effets du projet sur l'environnement et mesures d'évitement, de réduction et de compensation » du dossier d'enquête non seulement l'évolution probable de l'environnement **avec projet**, mais également celle **sans mise en œuvre de celui-ci**.

8. LES FACTEURS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AFFECTÉS DE MANIÈRE NOTABLE PAR LE PROJET

L'article R122-5-II-4 du code de l'environnement indique que l'étude d'impact comporte « une description des facteurs mentionnés au III de l'article L. 122-1 susceptibles d'être affectés de manière notable par le projet : la population, la santé humaine, la biodiversité, les terres, le sol, l'eau, l'air, le climat, les biens matériels, le patrimoine culturel, y compris les aspects architecturaux et archéologiques, et le paysage ».

Les facteurs mentionnés correspondent aux différentes thématiques environnementales étudiées dans la présente pièce.

Le tableau ci-après synthétise l'ensemble des composantes environnementales constituant des facteurs mentionnés au III de l'article L.122-1 du code de l'Environnement et susceptibles d'être affectés de manière notable par le projet.

Pour chacune d'entre elles, est mentionné le paragraphe de la présente pièce de l'étude d'impact dans lequel ces facteurs sont décrits.

Tableau 62 : Description des facteurs environnementaux pertinents susceptibles d'être affectés par le projet

Facteurs environnementaux mentionnés dans la réglementation (Article R122-5 du CE) et susceptible d'être affectés de manière notable par le projet	Paragraphe du présent Volume 3 (Parties 1 et 2) de l'étude d'impact dédié à la description de ces facteurs
Climat	§ 1.2 Le contexte climatique (Chapitre II, Partie 1)
Géologie / sol	§ 1.3 Les sols et sous-sols (Chapitre II, Partie 1)
Eaux	§ 1.4 Les eaux souterraines (Chapitre II, Partie 1) § 1.5 Les eaux superficielles (Chapitre II, Partie 1)
Zonages réglementaires et d'inventaire – milieu naturel	§ 2.2 Les zones d'inventaires, de protection et autres sites sous gestion particulière (Chapitre II, Partie 1) § 2.3 Les Plans Nationaux d'Actions, PNA (Chapitre II, Partie 1) § 2.4 Les Parcs Naturels Régionaux, PNR (Chapitre II, Partie 1)
Biodiversité	§ 2.5 Les habitats naturels, la flore et la faune (Chapitre II, Partie 1) § 2.6 Continuités écologiques et équilibres biologiques (Chapitre II, Partie 1) § 2.7 Les zones humides (Chapitre II, Partie 1)
Agriculture / sylviculture / terres	§ 3 L'agriculture, la viticulture et la sylviculture (Chapitre II, Partie 2)
Contexte socio-démographique	§ 4.1 La population (Chapitre II, Partie 2) § 4.5 L'emploi et les activités économiques (Chapitre II, Partie 2) § 4.13 Le tourisme et les loisirs (Chapitre II, Partie 2)
Habitat / Biens matériels	§ 4.2 Le bâti et l'habitat (Chapitre II, Partie 2) § 4.3 L'organisation des territoires de la zone d'étude et l'urbanisme (Chapitre II, Partie 2) § 4.6 Les déplacements, réseaux et équipements (Chapitre II, Partie 2)
Contexte sonore / Santé humaine	§ 4.8 L'ambiance sonore (Chapitre II, Partie 2)
Vibrations / Santé humaine	§ 4.9 Les vibrations (Chapitre II, Partie 2)
Qualité de l'air / Santé humaine	§ 4.10 La qualité de l'air (Chapitre II, Partie 2)
Monuments historiques, sites et patrimoine archéologique	§ 5.1 Le patrimoine historique et culturel (Chapitre II, Partie 2)
Paysage	§ 5.2 Le paysage (Chapitre II, Partie 2)

TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURES

Figure 1 : Extrait de la carte géologique simplifiée du département de l'Hérault (Source : DREAL Languedoc Roussillon, 2011).....	6
Figure 2 : Unités agro-climatiques dans le département de l'Hérault (Source : CA34, ACH, 2016).....	7
Figure 3 : Les ensembles agricoles sur le département de l'Aude (système majoritaire en SAU par canton), RA 2010.....	8
Figure 4 : Extrait de la carte géologique du département de l'Aude (Source : BRGM).....	8
Figure 5 : Extrait de la carte géologique de la France échelle 1/1000000 feuille Sud (Source : BRGM).....	9
Figure 6 : Évolution du nombre d'exploitations dans le département de l'Hérault entre 2000 et 2018 (Source : Agreste - RGA 2010, SAA 2018).....	9
Figure 7 : Evolution du nombre d'exploitations dans le département de l'Aude entre 2000 à 2018 (Source : Agreste, recensement agricole).....	9
Figure 8 : Evolution du nombre d'exploitations dans le département des Pyrénées-Orientales entre 2000 et 2018 (Source : RGA 2010 et CA Occitanie).....	9
Figure 9 : Évolution de la SAU entre 2000 et 2018 dans le département de l'Hérault (Source : Agreste - RGA 2010, SAA 2018).....	10
Figure 10 : Evolution de SAU entre 2000 et 2018 dans le département de l'Aude (Source : Agreste, recensement agricole).....	10
Figure 11 : Evolution de la SAU du département (Source : RGA et CA Occitanie).....	10
Figure 12 : Répartition de la SAU par type de production dans le département de l'Hérault (Source : Agreste, SAA 2019).....	10
Figure 13 : Répartition culturelle de la SAU de l'Aude (Source : SAA 2019).....	11
Figure 14 : Répartition SAU du département selon le type de culture (Source : CA Occitanie).....	11
Figure 15 : Appellations viticoles dans le département de l'Hérault (Source : Extrait de la carte AOP Languedoc).....	11
Figure 16 : Appellations viticoles de département de l'Aude (Source : Extrait de la carte AOC du Languedoc).....	12
Figure 17 : Dénominations viticoles du département (Source : Tourisme de terroir).....	12
Figure 18 : Certification Haute Valeur Environnementale (Source : CA66).....	15
Figure 19 : Zones équipées pour l'irrigation dans l'Hérault (Source : CA34, 2017).....	17
Figure 20 : Cartographie du déficit quantitatif des bassins versants du département de l'Aude (Source : PGRE 2017).....	17
Figure 21 : Périmètre du PAEN du plateau de Vendres.....	18
Figure 22 : PAEN intercommunal à l'étude (Source : CA66).....	19
Figure 23 : Répartition du chiffre d'affaires agricole par filière dans le département de l'Hérault (Source : Agriscopie, 2020).....	19
Figure 24 : Répartition du Chiffre d'affaires Agricole selon les productions en millions d'euros dans l'Aude (Source : Agriscopie, édition 2020).....	19
Figure 25 : Volume de production des principaux produits de l'Aude.....	20
Figure 26 : Répartition du chiffre d'affaire agricole (Source : CA Occitanie, édition 2020) dans les Pyrénées-Orientales.....	20

Figure 27 : Orientation technico-économique des exploitations dans les communes de la ZPP dans le département de l'Hérault (Source : MSA, 2018 – traitement ODR/CRAO).....	21
Figure 28 : Orientations principales des exploitations agricoles de la ZPP dans l'Aude (Source : SAA, 2018).....	22
Figure 29 : Evolution du nombre d'exploitations dans les Pyrénées Orientales (Sources : RGA et Octagri).....	22
Figure 30 : Répartition de l'occupation du sol dans la ZPP dans l'Hérault.....	23
Figure 31 : Occupation du sol à l'échelle de la ZPP dans l'Aude.....	23
Figure 32 : Occupation des sols à l'échelle de la ZPP dans les Pyrénées Orientales (Source : CA66).....	24
Figure 33 : Parcellaire du projet d'irrigation collectif aux abords de la ZPP (Source : CA66).....	33
Figure 34 : Potentiel agronomique des sols dans la ZPP et par secteur dans l'Hérault (Source : ACH, 2013).....	33
Figure 35 : Potentiels agronomiques des sols sur la ZPP et par territoire dans l'Aude.....	34
Figure 36 : Potentiels agronomiques des sols de la ZPP dans les Pyrénées-Orientales (Source : CA66).....	34
Figure 37 : Synthèse des enjeux agricoles à l'échelle de la ZPP du projet entier.....	37
Figure 38 : Répartition des types de peuplements (Source : IFN).....	49
Figure 39 : Densité en 2020 (hab/km² des communes de la ZPP) (Source : INSEE 2020).....	74
Figure 40 : Taux d'évolution moyen annuel de la population sur les communes de la ZPP entre 2014 et 2020 (%) (Source : INSEE 2020).....	74
Figure 41 : Structure de la population (%) des communes de la zone d'étude en 2020 (Source : INSEE).....	75
Figure 42 : Répartition de l'occupation des logements sur les communes de la zone d'étude (%) en 2020 (Source : INSEE).....	76
Figure 43 : Répartition des logements collectifs et individuels par commune de la zone d'étude (%) en 2020 (Source : INSEE).....	77
Figure 44 : La stratégie du SRADDET Occitanie (Source : SRADDET).....	80
Figure 45 : Le tracé LNMP repris dans le SRADDET (Source : SRADDET).....	81
Figure 46 : Répartition des nuitées en Occitanie – 2019.....	96
Figure 47 : Population active et population ayant un emploi des communes de la zone d'étude, en 2020 (Source : EGIS via l'INSEE).....	97
Figure 48 : Chômage (%) niveau des communes de la zone d'étude en 2020 (Source : EGIS via l'INSEE).....	97
Figure 49 : Revenu annuel médian par unité de consommation en 2020, en euros (Source : EGIS via l'INSEE).....	97
Figure 50 : Le poids des secteurs d'activité en région Occitanie en 2020 (Source : Ingerop via l'INSEE).....	98
Figure 51 : Carte des zones de mouillages 2018 (Source : VNF).....	104
Figure 52 : Triangle de Narbonne, au Sud-Ouest de la gare (les trains roulent à gauche) (Source : Observatoire de la saturation ferroviaire entre Nîmes et Perpignan, CGEDD, mai 2016).....	106
Figure 53 : Taux d'utilisation de la ligne classique en 2020, en heure de pointe du soir (Source : Études de capacité et d'exploitation).....	106
Figure 54 : Le réseau ferroviaire en Occitanie.....	107
Figure 55 : Les principaux chantiers ferroviaires en 2021 en Occitanie.....	110
Figure 56 : Les principaux projets de développement du réseau TIGF.....	114
Figure 57 : Les principaux projets de développement du réseau Térega.....	114
Figure 58 : Projet Aqua Domitia.....	117
Figure 59 : les barrages hydrauliques situés en amont hydraulique de la zone d'étude.....	124
Figure 60 : Echelle de bruit.....	127

Figure 61 : Enregistrements sonores en période diurne et en période nocturne (Source : Acouphen)	127
Figure 62 : Bruit et vibrations dus au trafic ferroviaire (Source : Acouphen, D2S)	138
Figure 63 : Engagements du PCAET sur les mobilités	144
Figure 64 : Évolution des émissions d'oxydes d'azote dans l'Hérault (en haut), l'Aude (au milieu) et les Pyrénées-Orientales (en bas)	150
Figure 65 : Évolution des émissions de PM10 dans l'Hérault (en haut), l'Aude (au milieu) et les Pyrénées-Orientales (en bas)	152
Figure 66 : Évolution des émissions de PM2,5 dans l'Hérault (en haut), l'Aude (au milieu) et les Pyrénées-Orientales (en bas)	153
Figure 67 : Indice de qualité de l'air et situation réglementaire dans Montpellier Méditerranée Métropole	158
Figure 68 : Carte de modélisation des concentrations en NO ₂ pour Montpellier Méditerranée Métropole en 2022	158
Figure 69 : Indice de qualité de l'air et situation réglementaire dans la communauté d'agglomération du Bassin de Thau	158
Figure 70 : Carte de modélisation des concentrations en NO ₂ pour Sète Agglopôle Méditerranée en 2022	159
Figure 71 : Indice de qualité de l'air et situation réglementaire dans la communauté d'agglomération d'Hérault Méditerranée	159
Figure 72 : Indice de qualité de l'air et situation réglementaire dans la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée	159
Figure 73 : Répartition de l'indice ATMO - 2019	160
Figure 74 : répartition des nuitées en Hérault – 2023	160
Figure 75 : Répartition des séjours en Pyrénées Orientales – 2019	161
Figure 76 : projet d'extension du site classé de Fontfroide (Source : DREAL)	167
Figure 77 : Les 6 étages du théâtre du Languedoc-Roussillon, typologie des paysages (Source : atlas paysager de la DREAL Languedoc-Roussillon)	176
Figure 78 : Les macro – entités paysagères (Source : SDAP LNMP, Tome 1, Setec, 2012)	177
Figure 79 : Atlas du paysage de l'Hérault	179
Figure 80 : Atlas du paysage de l'Aude	180
Figure 81 : Atlas du paysage des Pyrénées-Orientales	181
Figure 82 : Les 5 séquences paysagères et les 18 sites sensibles de la zone d'étude (Source : SDAP)	183
Figure 83 : Séquence 5 - La Plaine de Fabrègues et la Gardiole (Source : SDAP LNMP, Tome 1, Setec, 2012)	184
Figure 84 : Séquence 4 - La vallée de l'Hérault et le bassin versant de Thau (Source : SDAP LNMP, Tome 1, Setec, 2012)	185
Figure 85 : Séquence 3 - Des Piémonts des Corbières aux plaines de l'Aude et de l'Orb (Source : SDAP LNMP, Tome 1, Setec, 2012)	186
Figure 86 : Séquence 2 - Le piémont des Corbières (Source : SDAP LNMP, Tome 1, Setec, 2012)	187
Figure 87 : Séquence 1 – La plaine du Roussillon (Source : SDAP LNMP, Tome 1, Setec, 2012)	188
Figure 88 : Séquence 1 – La plaine du Roussillon (Source : SDAP LNMP, Tome 1, Setec, 2012)	188
Figure 89 : Les différentes interrelations au sein de l'aire d'étude de la LNMP (Source : BRLI, INGEROP)	193

TABLEAUX

Tableau 1 : Nombre d'exploitations agricoles et SAU par département	9
Tableau 2 : Caractéristiques de la viticulture dans les trois départements	11
Tableau 3 : Vins du Roussillon labellisés	12
Tableau 4 : Nombre d'exploitations certifiées bio ou en conversion par catégorie de production	15
Tableau 5 : Evolution de l'emploi agricole entre 2000 et 2010 dans les communes de la ZPP (Source : Agreste - RGA, 2000, 2010)	21
Tableau 6 : Travail dans les exploitations agricoles en unités de travail annuel (Source : Agreste – RGA)	22
Tableau 7 : AOP et IGP viticoles concernés par le projet entier	34
Tableau 8 : Caves coopératives du secteur viticole interférant avec la ZPP	36
Tableau 9 : Démarches/projets des caves coopératives	37
Tableau 10 : Surfaces de peuplements sylvicoles par département au sein de la zone d'étude (Source IFN)	47
Tableau 11 : Types de peuplements et essences dans la zone d'étude (Source : Inventaire Forestier National)	48
Tableau 12 : Types de peuplements dans la zone d'étude	48
Tableau 13 : Répartition des peuplements et essences au sein de la zone d'étude (Source : IFN)	49
Tableau 14 : Principales forêts présentes au droit de la ZPP	49
Tableau 15 : Répartition des forêts publiques et forêts privées (Source : Inventaire Forestier National)	50
Tableau 16 : Forêts privées soumises à un plan simple de gestion recensées au droit de la zone d'étude (Source : Office National des Forêts, 2012-2015)	51
Tableau 17 : Caractéristiques des autres entités forestières, sans document de gestion (Source : Office National des Forêts, 2012-2015)	51
Tableau 18 : Caractéristiques des forêts publiques avec documents de gestion au droit de la zone d'étude (Source : Office National des Forêts, 2012-2015)	53
Tableau 19 : Caractéristiques des autres forêts publiques, sans document de gestion (Source : ONF 2012 et actualisation 2015)	53
Tableau 20 : Production de bois à l'échelle régionale et départementale (Source : Institut national de l'information géographique et forestière. Résultats des campagnes d'inventaire de 2008 à 2012. D'après atlas régional de la DRAAF Languedoc Roussillon, 2014.)	55
Tableau 21 : Massifs forestiers disposant d'un document de gestion présentant les enjeux moyens et forts de la zone d'étude	58
Tableau 22 : Nombre de pistes DFCI dans la zone d'étude	69
Tableau 23 : Liste des points d'eau et réserves d'eau dans la zone d'étude	69
Tableau 24 : Les structures de planification territoriale et les cinq territoires de vie au sein de la zone d'étude	78
Tableau 25 : Dates clés d'approbation des documents (Sources : les différents SCoT)	82
Tableau 26 : Documents d'urbanisme des communes concernées par la Ligne Nouvelle Montpellier – Perpignan (recensement au 1 ^{er} janvier 2023)	88
Tableau 27 : Synthèse des emplacements réservés au sein de la zone d'étude (Source : Documents d'urbanisme)	90
Tableau 28 : Servitudes d'utilité publique dans la zone d'étude et leurs effets	93
Tableau 29 : Sites ou événements touristiques les plus fréquentés en Occitanie en 2022	96

Tableau 30 : Synthèse des principales zones économiques comprises sur les communes de la zone d'étude 99	
Tableau 31 : Les principaux projets du SNIT concernant le Languedoc-Roussillon et à proximité (Source : projet de SNIT 2011).....	101
Tableau 32 : Les objectifs du SRTC liés aux transports ferroviaires	102
Tableau 33 : Les aéroports intéressant la zone d'étude	103
Tableau 34 : Les grands ports maritimes du Languedoc-Roussillon	103
Tableau 35 : Les équipements autoroutiers de la zone d'étude	108
Tableau 36 : Lignes électriques présentes au sein de la ZPP	112
Tableau 37 : Projets sur les lignes Haute Tension et Très Haute Tension de la zone d'étude	113
Tableau 38 : Conduite de transport de gaz au droit de la zone d'étude (Source : GRTgaz, www.data.gouv.fr)	114
Tableau 39 : Les parcs éoliens au droit de la zone d'étude.....	115
Tableau 40 : Synthèse des équipements communaux compris dans la zone d'étude ou à proximité	118
Tableau 41 : Liste des communes soumises aux risques technologiques	120
Tableau 42 : Caractéristiques des barrages hydrauliques situés en amont de la zone d'étude (Source : site internet du Comité Français des Barrages et Réservoirs)	125
Tableau 43 : Echelle de valeur relative du dB.....	127
Tableau 44 : Seuils applicables en matière de bruit ferroviaires	128
Tableau 45 : Catégories d'ambiance	128
Tableau 46 : Valeurs limites aux contributions sonores dB(A) en façade	128
Tableau 47 : Classement sonore du réseau routier au sein de la zone d'étude.....	129
Tableau 48 : Localisation des mesures acoustiques in situ 2012 (points fixes PF routiers et ferroviaires).....	131
Tableau 49 : Localisation des mesures acoustiques in situ 2020 (points fixes PF routiers et ferroviaires).....	132
Tableau 50 : Résultats des récepteurs soumis au bruit routier dominant en 2012.....	134
Tableau 51 : Résultats des récepteurs soumis au bruit routier dominant en 2020.....	135
Tableau 52 : Résultats des récepteurs soumis au bruit ferroviaire dominant en 2012.....	136
Tableau 53 : Résultats des récepteurs soumis au bruit ferroviaire dominant en 2020.....	137
Tableau 54 : Sites de mesures et sources vibratoires	139
Tableau 55 : Distance minimale d'implantation des bâtiments par type de sols	142
Tableau 56 : Définition réglementaire des niveaux de concentration des polluants (Source : Airfobep)	147
Tableau 57 : Principaux polluants routiers susceptibles d'être rencontrés sur le secteur d'étude et valeurs cibles et seuils selon l'arrêté de 2021 (Source : Airfobep)	148
Tableau 58 : Liste des sources d'émissions industrielles au titre des émissions dans l'air	154
Tableau 59 : Principaux sites d'intérêts touristiques et de loisirs et structures d'accueil de la zone d'étude	163
Tableau 60 : Patrimoine protégé identifié dans la ZPP et à proximité	170
Tableau 61 : Liste (non exhaustive) du bâti remarquable et autre patrimoine non protégé (Sources : PLU des communes, SDAP).....	174
Tableau 62 : Description des facteurs environnementaux pertinents susceptibles d'être affectés par le projet	225

PHOTOS

Photo 1 : Photographie du canal de Santa Eugenia (Source : CA66)	17
Photo 2 : Photographie de vignes situées dans la ZPP à Baho avec l'Ecoparc en arrière plan (Source : CA66)	21
Photo 3 : Vue sur la plaine viticole de Roquefort des Corbières	23
Photo 4 : Photographie de vignes dans le périmètre d'étude sur la commune de Salse (Source : CA66)	24
Photo 5 : Photographie de vergers sur la commune de Baho dans la ZPP (Source : CA66)	24
Photo 6 : Canal de l'ASA de Coursan	32
Photo 7 : Domaine de Jonquières (Source : google earth).....	33
Photo 8 : Le maraichage dans la vallée de la Têt (Source : google earth).....	34
Photo 9 : Futaie de pin d'Alep sur la commune de Salses-le-Château (Source : ONF).....	47
Photo 10 : Garrigues en phase de colonisation par du Pin d'Alep (Source : ONF).....	48
Photo 11 : Peuplement de Pin d'Alep amélioré par une coupe d'éclaircie (Source : ONF)	52
Photo 12 : Site d'observation pour les chasseurs, Massif de la Gardiole (Source : Office National des Forêts)	56
Photo 13 : l'accueil du public par l'ONF (Source : ONF).....	56
Photo 14 : Ruches à proximité d'un peuplement de chênes verts (Source : ONF)	57
Photo 15 : Plantation de Cèdres aux environs de Gigean (Source : ONF)	57
Photo 16 : Taillis de chênes verts (Source : ONF)	57
Photo 17 : Equipements de lutte contre les incendies (Source : ONF)	69
Photo 18 : Espira-de-l'Agly (66) (Source : SYSTRA).....	72
Photo 19 : Photo de la centrale solaire de Villeneuve-lès-Béziers (Source : SOLVEO ENERGIE)	116
Photo 20 : Photo aérienne de la centrale solaire de Roquefort / La Palme (Source : JMB Energie).....	116
Photo 21 : Site SEVESO Orano Malvési (Areva) (Source : Google maps)	121
Photo 22 : Barrage de Vinça, 66 (Source : internet)	125
Photo 23 : Barrage de l'Agly, 66 (Source : internet)	125
Photo 24 : Canal de la Robine (Source : SNCF Réseau).....	161

CARTES

Carte 1 : Carte des appellations d'origine protégée (AOC/AOP).....	13
Carte 2 : Carte des indications géographiques protégées (IGP).....	14
Carte 3 : Carte de l'occupation du sol	25
Carte 4 : Carte des enjeux agricoles.....	39
Carte 5 : Espaces boisés et équipements de lutte contre le risque incendie	54
Carte 6 : Carte des enjeux forestiers	62
Carte 7 : Densité de population	73
Carte 8 : Les établissements publics de coopération intercommunale	79
Carte 9 : Les Schémas de cohérence territoriaux (SCOT)	83

Carte 10 : Parcs Naturels Régionaux.....	86
Carte 11 : Zones urbanisées et zones d'activités économiques	92
Carte 12 : Les infrastructures existantes.....	111
Carte 13 : Les réseaux et équipements	119
Carte 14 : Les PPRT de la zone d'étude.....	123
Carte 15 : Localisation des points de mesure de bruit	133
Carte 16 : Localisation des sites de mesure des vibrations	140
Carte 17 : Stations ATMO Occitanie à proximité de la ZPP	157
Carte 18 : Le patrimoine historique et culturel	172
Carte 19 : Les ensembles paysagers et les unités paysagères.....	182
Carte 20 : Synthèse des principaux enjeux – Le Massif de la Gardiole et le bassin de Thau	195
Carte 21 : Synthèse des principaux enjeux – Les vallées de l'Hérault, de l'Orb et de l'Aude	203
Carte 22 : Synthèse des principaux enjeux – Le Piémont des Corbières.....	214
Carte 23 : Synthèse des principaux enjeux – La Plaine du Roussillon.....	220



SNCF RESEAU - Bâtiment Tech Tower
DIRECTION GENERALE DES GRANDS PROJETS

10 Rue Isabelle Eberhardt – BP91242
34 000 Montpellier

